# TRAIT D'UNION

NEWSLETTER - JUILLET 2024

mairie de Samoëns

## COMPTE-RENDU DU CONSEIL MUNICIPAL DU 10 JUIN 2024

### ACTUALISATION DE LA TAXE DE SÉJOUR

Le conseil municipal a approuvé la révision des tarifs de la taxe de séjour. Les nouveaux tarifs entreront en application au 1er janvier 2025 et feront l'objet d'une communication spécifique cet automne.
Dans le cadre de la nouvelle convention d'objectifs et de moyens entre l'association «Office du Tourisme de Samoëns» et la commune, conclue pour une durée de 3 ans, il a été formalisé que le montant de la taxe de séjour perçu à N-2 par la commune serait désormais intégralement reversé à l'association Office du Tourisme. L'association percevra également une partie de la taxe sur les remontées mécaniques. En clair, un cercle vertueux s'installe au sein de l'économie touristique.

### APPROBATION DES DATES D'OUVERTURE DU DOMAINE SKIABLE POUR L'HIVER 2024-2025

- Préouverture de Samoëns et de Flaine, selon conditions d'enneigement, le 14 décembre 2024, et fermeture le 21 avril 2025
- Ouverture Grand Massif le 23 décembre 2024 et une fermeture le 6 avril 2025. Création d'une commission de suivi de la DSP avec Grand Massif Domaines Skiables

### APPROBATION DES TARIFS DES FORFAIT POUR L'HIVER 2024-2025

Le conseil municipal a approuvé la tarification proposée par Grand Massif Domaines Skiables pour l'hiver 2024-2025. Le SKILLICO et le forfait saison ne connaissent pas d'augmentation. Le forfait jeune est désormais disponible jusqu'à 25 ans. Les tarifs seront plus flexibles et variés selon l'affluence et les conditions. L'augmentation moyenne des forfaits jours est conforme au contrat de délagation de service public.

### ACHAT DE PARCELLES FORESTIÈRES AUX PLANS D'EN BAS, À PROXIMITÉ DE FORÊTS COMMUNALES ET DU GRAND MASSIF EXPRESS

### APPROBATION DU PLAN DE FINANCEMENT DE BORNES ÉLECTRIQUES

**Contribution communale au financement des investissement relatifs à la création d'une infrastructure de charge pour véhicule électriques et hybrides rechargeables (irve).**
6 points de charge (lente) seront installés sur le parking du GME, ainsi que 2 points de charge (rapide) sur le parking de la Cour.
La commune supportera 15% de l'investissement de part sa convention avec le Syane, soit 11 198€ HT.

## COMPTE-RENDU DU CONSEIL MUNICIPAL DU 1ER JUILLET 2024

### CESSION D'UNE PARCELLE À LA FONCIÈRE DE HAUTE-SAVOIE, EN VUE DE LA RÉALISATION D'UN PROGRAMME D'ACCESSION SOCIALE (BAIL RÉEL SOLIDAIRE)

La vente à la Foncière de Haute-Savoie est encadrée et devra se faire sous les conditions spécifiques de réalisation d'une opération d'accession sociale à la propriété via le mécanisme du bail réel solidaire. Dans ce cadre, 12 logements, à destination de résidence principale et dont le prix au m2 sera plafonné, verront le jour sur Samoëns.

### PERSONNEL : APPROBATION D'UNE CHARTE ENCADRANT LE TEMPS DE TRAVAIL ET L'UTILISATION DES VÉHICULES

### CONVENTION DE DÉLÉGATION DU SERVICE PUBLIC DÉPARTEMENTAL DE LA RESTAURATION SCOLAIRE DES COLLÉGIENS DE SAMOËNS

Le Conseil Départemental de la Haute-Savoie s'est proposé de reprendre à sa charge la participation financière à la restauration des élèves du Collège André CORBET.
Une convention avait été signée en 2021 afin de définir les modalités de versement de la participation financière du Conseil Départemental. La convention arrivant à son terme, la convention tripartite entre le Conseil Départemental, la commune de Samoëns et M. le principal du collège André CORBET a été renouvelée du 1er septembre 2024 jusqu'au 31 décembre 2027.

### CONVENTION POUR UNE MISSION D'ACCOMPAGNEMENT À LA MAÎTRISE D'OUVRAGE, AVEC LE CAUE

Cette convention encadrera le déploiement de la démarche "Notre école, faisons-la ensemble". Sous le pilotage du directeur de l'école, la communauté éducative, en collaboration avec la commune, souhaite porter sa réflexion sur la végétalisation de la cour d'école et la diversification des usages.

### APPROBATION D'UN APPEL DE FONDS TRAVAUX DANS LE CADRE DE LA RÉHABILITATION DE LA CABANE DU COL DE COU

## PASSERELLE CLÉVIEUX

Inaugurés en octobre 2023, les travaux de confortement des digues du Clévieux et du Giffre avaient fait l'objet de 18 mois de travaux dans l'objectif de réhabiliter ces ouvrages, destinés à protéger les personnes et les biens des inondations.

Depuis, la mise en place de la passerelle était attendue par la population et les visiteurs afin de pouvoir joindre les deux rives en sécurité, sans devoir passer par la route départementale 907.

Le conseil municipal a souhaité donner de l'importance à l'esthétique de l'ouvrage afin de s'inscrire dans une continuité de qualité paysagère de la commune.

La passerelle, déjà montée, est arrivée par convoi exceptionnel le jeudi 30 mai au matin pour être déposée à son emplacement. Il faudra faire preuve de patience encore quelques semaines avant de pouvoir l'emprunter, quelques travaux finaux devant être réalisés.

**Pour mener à bien cet ouvrage, la commune a pu compter sur les entreprises locales :**
Mogenier BTP JC & fils - Pegorier Charpente - M'architecte - MonProjetBois.com - Chalets Deffayet - Ducrozinguerie - Transports Duvillard & fils - Mediaco levage et la société SPIE dans la conduite de ce projet.

## RETOUR CRITERIUM

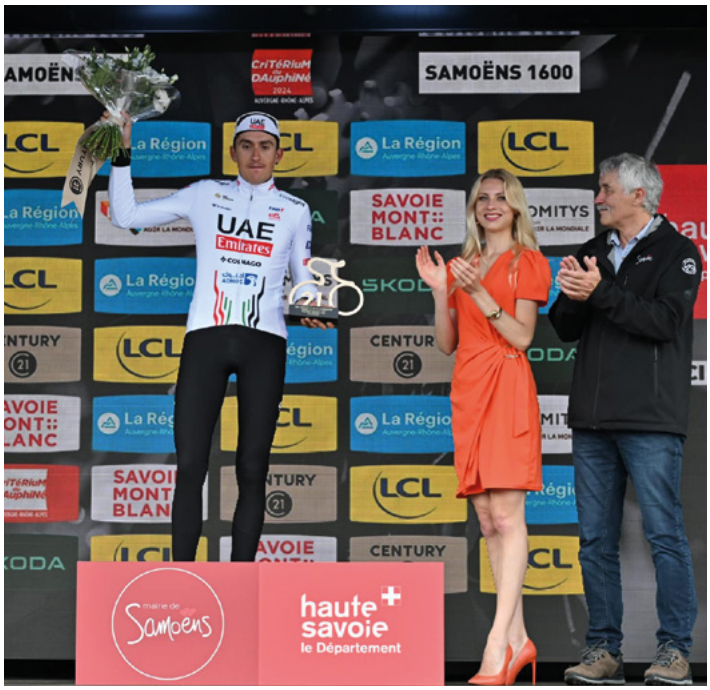


**Terre d'accueil de l'arrivée de l'étape Reine Critérium du Dauphiné 2024, Samoëns a ouvert un nouveau terrain de jeu pour les concurrents de cette 76ème édition.**

Des centaines de spectateurs étaient présents dans la montée de la départementale 254 et encore près d'un millier sur le plateau de Saix. Coté médias, c'est également un pari tenu puisque l'arrivée de l'étape a été le meilleur pic d'audience télévisée de l'ensemble du Critérium 2024, audience par ailleurs excellente sur l'ensemble de la semaine pour France 3. Côté médias sociaux, les taux de visites sur le site internet de la course et sur nos réseaux sont également excellents, avec des taux nettement supérieurs à l'année précédente. Cela nous laisse penser que cette arrivée a été une belle couverture médiatique pour la commune.

Accueillir un tel événement représente un coût financier important, néanmoins la commune a pu bénéficier de financements de la Région Auvergne Rhône Alpes et du Département de la Haute-Savoie pour voir naître ce projet.

La commune remercie également fortement A.S.O. (Amaury Sport Organisation) pour leur confiance et leur professionnalisme sans faille sur le terrain, le Club Med de Samoëns pour leurs différentes mises à disposition de salles et leur accueil, Grand Massif Domaines Skiables pour la gratuité de la télécabine toute la journée, l'office de tourisme de Samoëns pour la restauration et les animations sur le plateau et enfin, les services de la commune qui ont œuvré d'arrache-pied pour la sécurisation du parcours et les différentes mises en place.

***Le saviez-vous ?*** *Cette course est diffusée dans pas moins de 190 pays !*

## FOCUS PATINOIRE

Le conseil municipal a souhaité apporter un volet multi-saisons à notre belle patinoire, inaugurée en 2015. Les objectifs sont multiples : offrir au grand public une nouvelle activité estivale, offrir aux clubs de sport sur glace une alternative hors glace, et faire vivre l'équipement sur une plus large période annuelle.

Pour se faire, la commune a investi dans un plancher multisports, à hauteur de 65 880€, et dans un premier stock de 250 paires de rollers en lignes et quads, à hauteur de 11 000€. À l'heure de la rédaction de ce bulletin, une demande de subvention a également été effectuée auprès du Département.

## LA PATINOIRE D'ÉTÉ EN PRATIQUE

**La patinoire est ouverte à tous**
**Du samedi 6 juillet au dimanche 1er septembre 2024**
**Tous les jours de 14h à 18h30**
**Les mercredi, vendredi & samedi de 20h30 à 22h30**

**Les pratiquants pourront louer des patins sur place** (rollers ou quads, pointures disponibles du 29 au 47).
**Il est également possible de venir avec ses propres patins.**
**Le port du casque est fortement recommandé.**

**TARIFS**
**Entrée enfant avant 5 ans : gratuit**
**Entrée enfant 5 - 17 ans : 4,20€**
**Entrée adulte : 5 €**

**Location de patin** (peu importe l'âge et le type) **: 4,80€**

## AVEC JE COVOIT', PARTAGEZ VOS TRAJETS ET VOS FRAIS !

**Depuis l'an dernier, le territoire des Montagnes du Giffre a intégré le dispositif d'incitation au covoiturage « Je Covoit' » initié par Autoroutes et Tunnel du MontBlanc (ATMB).**

Ce service de mobilité du quotidien, particulièrement utile pour les trajets domicile-travail, est basé sur une incitation financière permettant de partager trajets et frais. Le principe est simple, chaque trajet effectué en covoiturage via l'une des applications partenaires (BlaBlaCar Daily, Karos ou Klaxit) permet :

- Au conducteur d'être indemnisé à hauteur de 0,10 euros/km/passager avec un minimum de 2 euros/trajet et un maximum de 4 euros (dans la limite de 50 euros maximum par mois)
- Au passager de bénéficier de la gratuité pour son trajet (dans la limite de 40 km par trajet. Au-delà, le passager règlera directement le conducteur, à raison de 0,10 euros/km supplémentaire). Les frais dus par le passager sont directement réglés au conducteur dès lors qu'il certifie son covoiturage sur l'une des applications partenaires. Par exemple, pour un parcours entre Mieussy et Sixt-Fer-à-Cheval (23 km), le trajet est gratuit pour le passager ; environ 2,30 euros sont dus au conducteur.

## SPORTIFS DE HAUT NIVEAUX

**Sportifs de haut-niveau, votre nouveau dossier de demande d'aide financière individuelle pour la saison 2024-2025 est en ligne !**

Rendez-vous sur le site internet de la commune, rubrique :
«Associations et club sportifs» **>** «Demande de subvention»

Ce dossier est à retourner à la commune avant le 6 septembre 2024 !

## SKATEPARK DE SAMOËNS

Ouvert au public depuis début juillet, le skatepark de Samoëns accueille désormais petits et grands riders à la base de loisirs du Lac aux Dames !

Complètement nouveau dans le paysage de la vallée du Giffre, cet équipement a pour objectif d'apporter une structure innovante pour la jeunesse locale, mais aussi de développer un nouveau potentiel d'attractivité et d'offrir un outil multi-saisons.

Inauguré ce dimanche 14 juillet 2024 à 16h, cet équipement d'envergure est le fruit d'une collaboration entre, notamment, l'entreprise Schneestern, le club local Rider's Club du Haut-Giffre, l'entreprise Soulspark (Ruben Alcantara), les élus et les services de la mairie.

L'ensemble de ce projet représente un coût de 484 000 €, dont 100 000 € sont financés par le Département de la Haute-Savoie et 70 000€ par la Région Auvergne Rhône-Alpes.

**ZONES DU SKATEPARK**

**1 Street plaza**
Rail, curb, ledge, plans inclinés, etc. Ici l'ensemble des modules sont disposés afin que vous composiez la ligne de vos rêves !

**2 Bowl**
Le bowl est composé de courbes vous permettant d'enchainer les tricks à l'infini avec un flow incomparable.

**3 Zone de repos**
Cette zone est conçue pour libérer le skatepark lors de vos pauses. Respectez les lieux, ramassez vos déchets.

La Région Auvergne-Rhône-Alpes

haute savoie le Département

## VITE LU !

**TOUT L'ÉTÉ**
Les Écuries du Château accueillent des expositions d'artistes amateurs de la vallée, venez les découvrir !

**MARCHÉ DES PRODUCTEURS DE LA VALLÉE DU GIFFRE**
L'opération continue **tout l'été**, retrouvez chaque dimanche des producteurs locaux alimentaires, de 16h à 19h30
Place de la Grenette

**CHAQUE JEUDI DE L'ÉTÉ**
Rendez-vous aux Jeudis Festifs avec l'Office de Tourisme !

**SPECTACLE DE L'HARMONIE MUNICIPALE**
**Les 10 et 11 août** : Infos et réservations sur https://experiencemusicalesamoens.fr/

**CRIOU CELTE FESTIVAL**
**Du mardi 13 au samedi 17 août 2024,**
organisé par l'association « On s'accorde »,
dont un défilé avec l'harmonie municipale le 15 août à 11h

**AUBADE DE L'HARMONIE MUNICIPALE**
**Mercredi 14 août à 20h30**
Sous la Grenette

**FORUM DES ASSOCIATIONS**
Rendez-vous dimanche **8 septembre à partir de 13h** pour retrouver toutes les associations septimontaines !
Espace le Bois aux Dames

## DITES-OUI AUX TRAITS D'UNION DANS VOS BOÎTES AUX LETTRES !

Afin de simplifier le travail des facteurs dans la distribution du Trait d'Union, et améliorer sa diffusion auprès des habitants principaux et secondaires qui souhaitent le recevoir, nous vous proposons ce joli sticker, à apposer sur vos boites aux lettres pour vous garantir de recevoir votre Trait d'Union mensuel.

Rédaction : Mairie de Samoëns | Conception et mise en page : Altitude327 | Directeur de publication : Jean-Charles Mogenet, Maire | Imprimerie : Villiere